

## SOMMAIRE

- × **Actualité, Agenda** p.1
- × **Les résultats ovins** p.2-3  
Résultats 2008  
Rééquilibrage PAC : simulations 2012
- × **Conseils Troupeaux** p.4  
Béliers: un régime d'athlète
- × **Notifications de mouvements** p.4
- × **Les cours en France** p.4

## AGENDA

### × **Assemblée Générale de la FDO**

en présence de Serge Préveraud

Président de la FNO

**le 10 décembre 2009**

Maison des agriculteurs—Albi

#### **13h30 à 14h30 : Huit clos réservé aux éleveurs ovins**

La FDO vous propose une heure de discussion entre éleveurs ovins uniquement et en présence du Président de la FNO. Sujets d'actualité abordés :

- Rééquilibrage des aides PAC : simulations et discussion.
- Notifications des mouvements et Identification électronique.

#### **14h30 à 16h30 : Assemblée Générale Statutaire**

- Compte-rendu d'activité et compte-rendu financier. Renouvellement du Conseil d'Administration.
- Dossier reconquête ovine : quelles perspectives pour 2013 ? (Installations, prix, contractualisation, Loi de Modernisation Agricole).
- Questions diverses.

### × **Formations ovines**

Différentes journées organisées dans le cadre VIVEA, vous seront proposées cet hiver :



- « **Elève infirmier de son troupeau** », Organisées en collaboration avec les vétérinaires du Tarn, ces journées vous permettent d'acquérir les gestes d'examen d'un animal malade, savoir à quel moment faire appel au vétérinaire, faire le point sur la législation d'utilisation des médicaments vétérinaires, et acquérir des méthodologies de gestion de la pharmacie.
- « **Utiliser internet pour la gestion de son troupeau** » : formation au WOC (Web, Ovin, Caprin), outil internet vous permettant de notifier en ligne mais également de gérer un carnet d'agnelage, des lots, des inventaires,...
- « **Alimentation des agneaux** » pour faire le point sur l'alimentation des agneaux et les transitions alimentaires ; comment réduire les coûts de production et se simplifier le travail, avec l'intervention de Laurence SAGOT du Mourier.

Pour plus de renseignements ou si vous êtes intéressé par une de ces formations, n'hésitez pas à contacter le service ovin de la Maison de l'Élevage au 05.63.48.83.16.



## ACTUALITE

### × **Notifications des mouvements ovins:** **A appliquer dès aujourd'hui !**

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier Feuilleton du Moutonnier, tout éleveur d'ovin doit notifier tous les mouvements d'ovins de son exploitation dans les sept jours suivant le mouvement. Par mouvement, on entend soit une sortie d'exploitation, soit une entrée.

Le document de circulation actuel sert de support de notification. Il suffit de le remplir correctement et de le signer. Deux systèmes de notification sont prévus: lire les détails page 4.

### × **Campagne de vaccination FCO 2010**

La nouvelle campagne de vaccination a débuté le 2 novembre 2009. La prise en charge de la vaccination par l'Etat ne sera accordée que pour les vaccinations effectuées entre le 2/11/09 et le 31/03/10. Toute la profession (GDS, FNO, ...) multiplie les demandes afin que ces prises en charge couvrent la période du 1/07/09 au 30/06/10. De plus, les vaccinations devront être faites, si possible, en même temps que la prophylaxie pour éviter des frais de vacation vétérinaire non pris en charge par l'Etat.

Nous vous rappelons que la vaccination:

- est obligatoire pour les ovins de plus de 3 mois.
- doit être réalisée par le vétérinaire sanitaire de l'exploitation.
- les rappels doivent être effectués dans un délai maximum de 12 mois après la vaccination précédente. Un retard d'un mois est toléré.

Les doses de vaccins sont actuellement disponibles et sont mises à disposition des vétérinaires gratuitement.

### × **Identification électronique en 2010**

Tous les animaux nés à partir du 1er juillet 2010 devront obligatoirement être identifiés avec une boucle électronique en premier identifiant, quelle que soit leur destination (boucherie, élevage). Les premières commandes de boucles électroniques se feront donc dès le mois de juin. De plus, les éleveurs volontaires pourront demander le rebouclage de l'ensemble de leur troupeau dès juillet 2010.

Nous vous rappelons que jusqu'au mois de juillet 2010 vous pouvez commander des boucles électroniques uniquement pour les agnelles que vous allez garder et pour lesquelles une seconde boucle doit être commandée. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas, contactez l'EDE.

Le financement de ce passage à l'électronique se fera avec une aide de l'Etat. Le surcoût des boucles électroniques, notamment, devrait être financé pour les boucles agneaux en 2010. La Maison de l'Élevage vous tiendra informé des nouvelles modalités d'application dès qu'elles seront connues.



# LES RESULTATS DES FERMES OVINES

## Résultats 2008: marge brute et coûts de production

### Résultats techniques 2008: il existe de grandes marges de progrès !

Le taux de mise bas, pourtant stable depuis plusieurs années, est en baisse en 2008 et atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans : 95%.

La prolificité, en constante amélioration ces dernières années, marque un palier (1.58 contre 1,66 en 2007).

La mortalité des agneaux est toujours plus élevée (18.1 % en 2008). Ce taux n'était pourtant que de 13.5 % entre 1998 et 2002. C'est un problème majeur de cette année 2008 !

Conclusion, le taux de productivité numérique est bien en baisse en 2008 et passe sous la barre des 1.3 agneaux produits par brebis. Les élevages qui ont la meilleure marge brute production / brebis (tiers supérieur) ont encore une productivité supérieure à la moyenne du département (1.59 agneaux / brebis).

Comment explique-t-on cette baisse ? Certains éleveurs évoquent la FCO (infertilité et avortements dus à la maladie et aux vaccinations ?). Il ne faut pas oublier les mauvaises conditions climatiques du printemps 2008 qui ont eu de nombreuses conséquences : les fourrages de mauvaise qualité et un parasitisme record. Cela s'est répercuté sur les résultats des élevages : des troupeaux plus difficiles à maintenir en état, des agneaux plus chétifs à la naissance, du manque de lait sur les brebis...

Les quantités de concentrés consommés repassent le seuil de 200 kg total / brebis. Les éleveurs sont loin des consommations des

années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an).

Si l'on regarde plus précisément, les quantités de concentrés destinés aux brebis diminuent depuis la sécheresse de 2006. Les quantités de concentrés consommés par agneau atteignent des sommets ! Pourtant le poids moyen carcasse évolue peu et reste autour de 17.5 kg. Il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent 70 % des charges de l'atelier ovin.

	2008	1/3 sup*
SAU (Ha)	67.7	67.2
Chargement apparent (Brebis/ha)	9.27	8.42
Nombre de brebis	369	382
Productivité (%agnx. produits/brebis an)	129	159
Taux de mise bas (%)	95	104
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	163	179
Taux de mortalité des agneaux (%)	18.1	15.9
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	202	213
Prix moyen agneaux tout type (€)**	95.6	98.04

\*Tiers supérieur des élevages : ceux dont la marge brute par brebis (hors primes structurelles) est la meilleure.

## Les résultats économiques liés à la productivité et aux coûts d'alimentation

Le prix moyen des agneaux est de 95.6 € pour cette campagne 2008. C'est un prix moyen record sur ces 10 dernières années ! En fait, les prix sont restés particulièrement stables sur 2008, montrant à peine une légère baisse saisonnière en hiver, suivie d'un pic peu marqué au moment des fêtes de Pâques.

Malgré cette hausse du prix moyen des agneaux, le produit ovin a diminué fortement en 2008 (148 €/brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 186 € / brebis. Cela bien sûr sans prendre en compte la partie découpée de la PB.

Les charges opérationnelles explosent : de 65 € / brebis en 2004, elles passent à 75 € / brebis en 2008. 10 € de plus par brebis en 5 ans (dont 9 € de plus pour les charges d'alimentation) ! Cette hausse constante des charges depuis 10 ans (+25 € entre 1999 et 2008) est essentiellement liée, tout d'abord, aux quantités supplémentaires de concentrés utilisés lors des sécheresses de 2003 et 2006, mais aussi, à l'augmentation du prix du concentré pour les campagnes 2007 et surtout 2008.

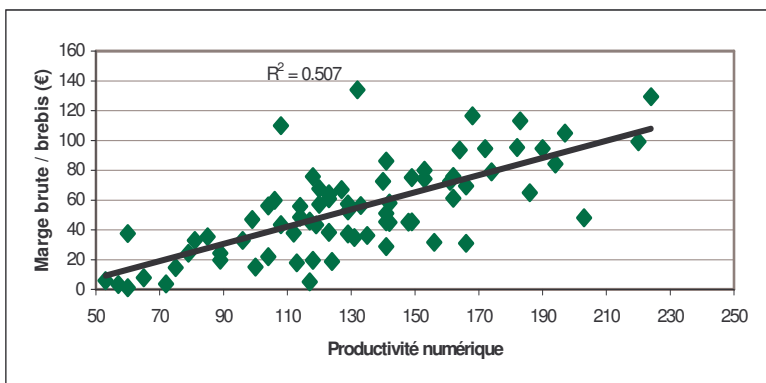
En conclusion, la marge brute en 2008 (72.5 € / brebis et 27163 €

au total) revient à une baisse de 12 % par rapport à la marge brute de 2007. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 107 € de marge brute par brebis, soit environ 35 € de plus que la moyenne.

En conclusion, les éleveurs ont vu leur marge brute chuter en 2008. Cette diminution peut s'expliquer par :

- Une augmentation des charges et notamment l'augmentation des coûts des céréales en 2007-2008.
- De mauvaises conditions climatiques au printemps 2008 qui ont conduit les éleveurs à utiliser des fourrages de moins bonnes qualités sur les troupeaux et ont augmenté la pression du parasitisme. Tout cela ayant comme conséquence la baisse de productivité de cette année. Les prix d'agneaux élevés n'ont pas suffi à compenser ces pertes.

Les éleveurs ont donc de grandes marges de progrès possible pour améliorer leur marge brute, tant au niveau de la productivité des troupeaux que dans la maîtrise de leurs charges.



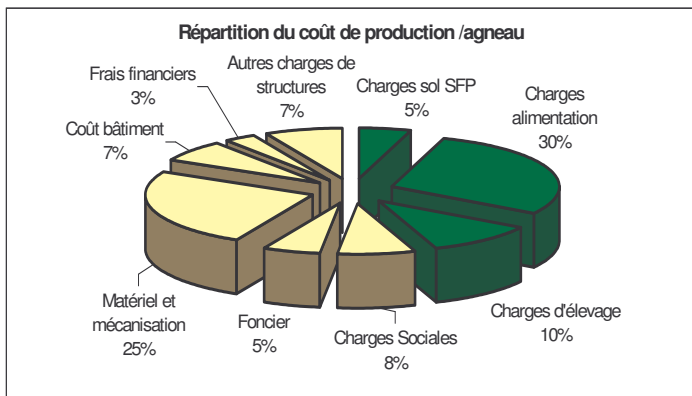
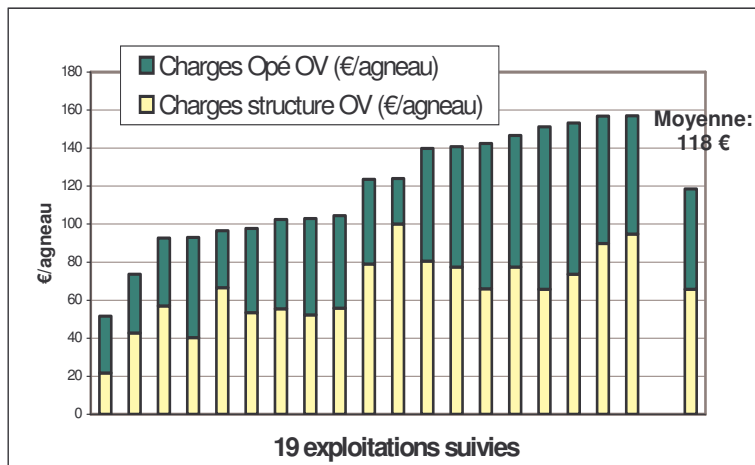
	2008	1/3 sup
Produit brut / brebis (€)	147.9	186.0
Charges alimentaires / brebis (€)	51.8	54.3
Total des charges / brebis(€)	75.4	78.9
Marge brute production / brebis (€)**	53.6	81.5
Marge brute production de l'atelier (€)**	21584	33523
Marge brute / ha surface fourragère (€)	639.8	906.1
Marge brute / brebis (€)	72.5	107.1
Marge brute totale de l'atelier (€)	27163	41165
% Marge brute / Produit	48	58

\*\* Marge brute production : marge brute hors primes structurelles (MAE, ICHN, CAD, PHAE, ...)

# Quel est le coût, pour l'éleveur, d'un agneau produit en 2008 ?

En moyenne sur notre échantillon de 2008, le coût de production d'un agneau est de 118 € (soit 6 € 90 au Kg). Mais il faut être conscient que les coûts observés varient du simple au double et sont donc propres à chacune des structures (cf schéma ci-contre). Ce coût est composé en moyenne à 44% par les charges opérationnelles et à 56% par des charges de structures.

Il apparaît clairement que les charges les plus importantes sont les charges d'alimentation et de matériel (mécanisation, carburant, entretien matériel). De plus, ce sont des postes qui ont tendance à augmenter fortement ces dernières années (achat de concentré : + 4€/agneau produit, le poste carburant par agneau a été multiplié par presque deux depuis 2003). La gestion de ces postes devient aujourd'hui cruciale.



Il est important de remarquer que les charges de « matériel », comme une majorité des charges de structure sont souvent liées au système de production. D'où l'importance de bien réfléchir ses investissements dès l'installation et la conduite globale de son système.

Les coûts d'alimentation représentent près de 30% du coût de production d'un agneau. Ces coûts n'ont cessé d'augmenter depuis une dizaine d'année. Cela est lié au prix des concentrés mais également aux quantités consommées qui ne cessent d'augmenter (cf. plus haut). Nous ne pouvons que vous conseiller de refaire le point sur vos rations avec votre technicien. Vous verrez alors les marges de progrès pour économiser sur l'alimentation de votre troupeau.

## Simulation 2012 : un réel rééquilibrage des aides !

Des simulations en conjoncture 2012 ont été réalisées par l'Institut de l'Elevage et le Réseau de Références sur des Cas types de fermes ovines rencontrées en Midi Pyrénées. Cela permet aux éleveurs de se rendre compte des différences de primes qu'ils vont toucher entre 2008 et 2012. Ci-dessous, vous trouverez une synthèse de ces simulations faites sur deux types de fermes tarnaises.

### Ovin viande spécialisé du Ségala

Une système à forte valeur ajoutée pour des exploitations limitées en surfaces.

370 brebis  
592 agneaux

48 ha SAU:  
7 ha céréales  
30 ha Prairies Temporaires  
11 ha de prairies naturelles

#### Résultats 2008

Produit total	77 230 €
Dont aides	22 233 €
Charges totales	59 394 €
EBE	27 287 €
Revenu Disponible	20 287 €



#### Après bilan de santé en 2012

DPU Herbe	+ 3 280 €
Aide Brebis dont	+ 10 500 €
Nouvelle aide couplée	+ 8 400 €
DPU (revalorisation 6 €)	+ 2 100 €
ICHN	+ 510 €
Prélèvements	
Art 63	- 910 €
Art 68	- 1 240 €
Modulation	- 920 €

**TOTAL =  
+ 11 220 €  
d'aides  
supplémentaires**

### Ovin céréales en zone défavorisée

Un atelier ovin complété avec des céréales de vente.

500 brebis  
720 agneaux

100 ha SAU:  
60 ha céréales dont  
12 ha de maïs irrigué  
40 ha de foin de maïs  
8 ha de maïs ensilé  
32 ha d'herbe

#### Résultats 2008

Produit total	173 484 €
Dont aides	42 027 €
Charges totales	115 757 €
EBE	73 057 €
Revenu Disponible	57 634 €



#### Après bilan de santé en 2012

DPU Herbe	+ 3 280 €
Aide Brebis dont	+ 14 400 €
Nouvelle aide couplée	+ 11 520 €
DPU (revalorisation 6 €)	+ 2 880 €
ICHN	+ 490 €
Prélèvements	
Art 63	- 4 300 €
Art 68	- 2 300 €
Modulation	- 1 690 €

**TOTAL =  
+ 9 880 €  
d'aides  
supplémentaires**

# CONSEILS TROUPEAUX

## Béliers: un régime d'athlète (d'après l'Institut de l'Élevage)

Trop souvent négligée, l'alimentation des béliers a pourtant des répercussions directes sur le nombre d'agneaux vendus par brebis. Le haras de béliers est à « bichonner » toute l'année.

### En bon état toute l'année

Les béliers ont des besoins d'entretien supérieurs de 10 % à ceux de brebis du même poids. L'objectif est de les maintenir en état corporel satisfaisant toute l'année. Compte tenu de leurs besoins de croissance, les jeunes béliers présentent des besoins voisins de ceux des adultes. Ils peuvent donc être conduits ensemble. En période de flushing, soit deux mois avant la mise en lutte, les besoins en énergie sont à majorer de 15 à 20 %. En effet, la durée de fabrication des spermatozoïdes étant de 60 jours, cette « alimentation de luxe » doit démarrer au moins deux mois avant le début des luttes. Les besoins en azote restent par contre inchangés.

### En bergerie, ne pas économiser le concentré

En bergerie, un apport substantiel de concentrés est indispensable au maintien de l'état corporel des béliers et éventuellement à leur reprise de poids après une période de lutte. Un fourrage de

qualité moyenne est suffisant mais les béliers peuvent recevoir la même ration de base que les brebis dans un objectif de simplification du travail. Si le foin ou la paille sont en libre service en râtelier, il convient de s'assurer que le fourrage est suffisamment consommé. A titre indicatif, une botte de foin de 1,2 m par 1,2 m pèse environ 220 kg, une botte de paille 140 kg. Un bélier doit en consommer au minimum 1 kg par jour. Un apport de complément minéral, de l'ordre de 20 à 30 g par jour selon la nature du fourrage est indispensable. Deux mois avant la mise à la reproduction, un apport supplémentaire de 200 g de céréale est conseillé afin d'assurer le flushing. Une cure de vitamines AD3E, peu onéreuse, réalisée au cours de cette période, améliore en général les capacités de reproduction des mâles.

Exemples de ration pour des béliers en flushing conduits exclusivement en bergerie (Concentré en g par animal et par jour).

Fourrage à volonté	Foin de graminées de qualité moyenne	Paille de céréales
- Céréale	600	700
- Tourteau de soja 48	100	100
- CMV de type 7 / 21	20	30

# NOTIFICATIONS DES MOUVEMENTS

## Plusieurs systèmes de notification en place

### 1) La notification par l'éleveur

- sous forme papier.

Il suffit de remplir le document de circulation habituel, de le signer et de le transmettre à l'EDE par courrier ou par fax. L'EDE étudie pour l'instant le coût que représente la saisie d'un document de notification. Ces notifications sous format « papier », pour l'instant gratuites, seront payantes à partir de janvier 2010.

- sous forme informatique:

La notification par informatique apparaît comme une solution simple, rapide, économique permettant à chacun d'effectuer ses saisies rapidement. Pour cela plusieurs solutions s'offrent à vous : les logiciels de ges-

tion de troupeau (Vénus, CBI,...), Internet (portail WOC). Si vous êtes intéressé par ces solutions informatiques, n'hésitez pas à contacter l'EDE.

### 2) La délégation donnée à un opérateur commercial.

L'éleveur peut déléguer la notification à son opérateur commercial. Cet opérateur (appelé «délégataire») notifie alors pour le compte de l'éleveur :

-Une convention doit être signée entre l'éleveur déléguant et l'opérateur commercial délégataire.

-La délégation porte sur tous les animaux que le délégataire voit passer.

-L'éleveur reste responsable de la vérification de la bonne réalisation de ces notifications. Cette vérification se fait via des accusés de notification fournis par le délégataire (une mention sur une facture suffit).

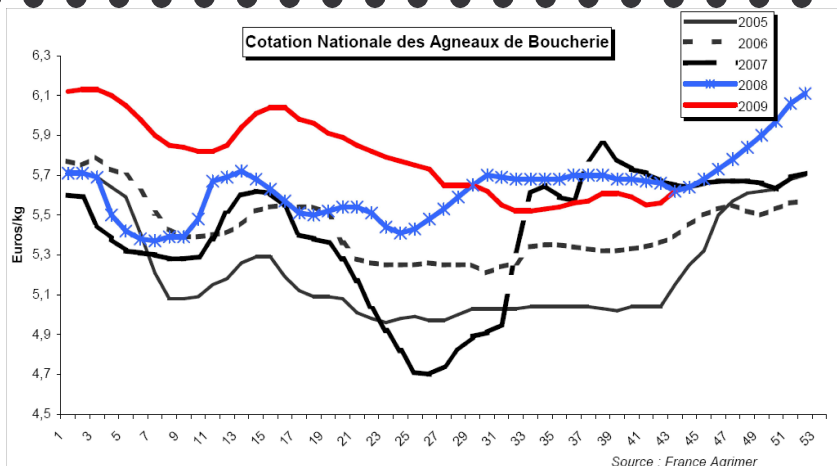
Attention, l'éleveur doit notifier lui-même à l'EDE tous les mouvements qui ne passent pas par son délégataire.

Pour tous les adhérents d'OP du Tarn, la délégation va se mettre en place d'ici la fin de l'année. Cette délégation concerne tous les animaux passant par ces opérateurs. Vous allez recevoir un courrier de votre OP vous renseignant sur les modalités de mise en place de ce système et les échéances.

# LES COURS EN FRANCE

Après avoir atteint des niveaux records l'hiver dernier, le prix « cotation » (moyenne des prix « entrée » abat-toir par région pondérés par les volumes d'apport) a baissé régulièrement depuis Pâques (semaine 15-16). Après avoir stagné en août autour de 5.52 €/kg de carcasse, ce prix a amorcé un début de reprise en septembre pour se rapprocher de son niveau de 2008 au mois d'octobre.

Attention, ces prix « cotation » cachent de grandes disparités entre les régions. Le Sud Ouest n'a pas ressenti la chute des cours depuis Pâques aussi durement que le Centre Ouest ! En effet, l'agneau R3 de 16 à 19 kg de carcasse variait encore début novembre (semaine 45) de 5.48 € dans le Centre Ouest à 6.15 € dans le Sud Ouest.



Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le Service Ovin de la Maison de l'Élevage au 05.63.48.83.16